

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 4 mars 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/03/04-1/04

Commission n° 1 - Aménagement Durable du Territoire et Environnement
Rapporteur : DEY Jean

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : TALLET Maud

OBJET : Convention relative à l'étude prospective sur la pérennité de l'activité et des espaces agricoles sur les cantons de Dammartin-en-Goële, Mitry-Mory et Claye-Souilly.

L'aire d'influence de l'aéroport Paris - Charles de Gaulle, appelée le Grand Roissy, est un territoire stratégique de la région Ile-de-France dont le potentiel de développement économique et logistique est très important. Les espaces agricoles et naturels de ce territoire participent à son équilibre et au maintien du cadre de vie de ses habitants. Pourtant, ces espaces sont soumis à de fortes pressions foncières. Une étude sur le devenir des espaces agricoles à l'ouest de la plate-forme aéroportuaire (Val d'Oise) a été menée en 2009 par l'Etablissement Public d'Aménagement de la Plaine de France. Début 2010, ce dernier a proposé d'étendre ces travaux sur le territoire seine-et-marnais. Le Département, souhaitant participer à cette étude, a inscrit des crédits de financement pour celle-ci lors du vote du budget primitif 2011 afin de compléter ceux de l'EPA Plaine de France et de la Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne. C'est pourquoi il est proposé la signature d'une convention tripartite formalisant ce partenariat et les modalités de financement de l'étude.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n° 5/06 en date du 29 juin 2007 prenant acte de la nouvelle compétence départementale relative à la protection des espaces agricoles et naturels périurbains,

VU la délibération du Conseil général n° 1/02 en date du 24 septembre 2010 adoptant la politique agricole départementale 2010-2014,

VU la délibération du Conseil général n° 1/05 en date du 24 septembre 2010 approuvant le document d'orientations stratégiques pour le territoire de Roissy,

VU la délibération du Conseil général n° 1/07 en date du 28 janvier 2011, adoptant le budget du Département pour l'année 2011,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

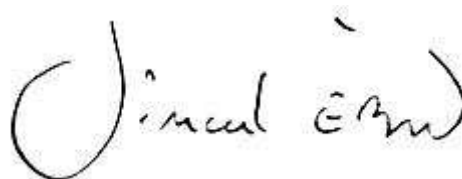
Article 1 : d'approuver le projet de convention cadre tripartite relative à l'étude prospective sur la pérennité de l'activité et des espaces agricoles sur les cantons de Dammartin-en-Goële, Mitry-Mory et Claye-Souilly, tel que joint en annexe de la présente délibération,

Article 2 : d'autoriser le Président du Conseil général à signer au nom du Département le projet de convention susmentionné,

Article 3 : de prélever les crédits correspondants sur l'opération « Agriculture aménagement territoire / Subvention » de l'action « agriculture ».

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ